



CONDITIONS DE DÉPLACEMENT D'UN ÉCLAIRAGE URBAIN AVEC DES FONDS PRIVÉS

- 1. Vous devrez déposer et obtenir les autorisations des plans modifiés auprès de la Section des plans de chaussée d'entrepreneur (Builders Pavement Section) du DOT, 55 Water Street. Ces plans doivent indiquer tous les déplacements des éclairages urbains approuvés par la Division de l'éclairage public (Division of Street Lighting).
2. Tous les frais engagés dans le cadre du déplacement de l'éclairage urbain en question, comme régi par cette division, seront à votre charge, et vous reconnaissez dégager de toute responsabilité la ville de New York à cet égard.
3. Vous devrez conclure des arrangements financiers avec Consolidated Edison Company pour déplacer le service d'électricité, comme indiqué dans le dessin préalable annexé. Pour accélérer la procédure, veuillez envoyer un exemplaire de votre permis d'entrée et un exemplaire de la lettre d'approbation préalable du DOT, Division de l'éclairage public (Division of Street Lighting), ainsi que le dessin des services d'électricité de la société d'électricité. Veuillez contacter le service clientèle de Con Edison au 1-800-75-CONED (1-800-752-6633) ou consultez leur site internet pour plus d'informations.
4. Tous les travaux doivent être réalisés par un électricien agréé par la ville de New York. Pour information, vous trouverez ci-dessous la dernière liste de nos entrepreneurs en électricité qualifiés :

Table with 4 columns: Company Name, Phone Number, Company Name, Phone Number. Includes Hellman Electric, Verde Electric, Windsor Electrical, Welsbach Electric, EJ Electric, Metro Electrical.

- 5. Avant que le nouvel éclairage urbain soit alimenté en électricité, un éclairage provisoire doit être installé et entretenu par vos soins à l'ancien emplacement ou à proximité de celui-ci. Seule la maintenance des lampes relève de la responsabilité de l'entrepreneur de maintenance de la Division de l'éclairage public (Division of Street Lighting), à condition que les dispositifs soient accessibles et qu'il s'agisse d'équipements urbains normalisés.
6. La signature d'un agent dûment autorisé de votre organisme, en bas de page de la présente, et le retour de cette demande à Division of Street Lighting, 34-02 Queens Boulevard, Long Island City, New York 11101, Attention of \_\_\_\_\_, constitueront votre accord quant aux éléments qui précèdent.
7. À la réception de ce document dûment rempli et signé, ainsi que de la notification écrite (récépissé, etc.) indiquant que des dispositions financières ont été conclues avec la société d'électricité et Con Edison, les commandes requises seront émises par la Division de l'éclairage public (Division of Street Lighting) à l'entrepreneur et Edison, autorisant ainsi le déplacement de l'éclairage urbain. Le dessin « préalable » annexé est destiné uniquement au nouvel emplacement de poteau et ne constitue pas la commande des travaux à réaliser. Veuillez avertir cette Division au moins 48 heures avant le début des travaux en contactant la Division des inspections électriques (Electrical Inspection Division) au (212) 839-3322.
8. Un certificat de conformité doit être signé à la réalisation des travaux lors de l'inspection du DOT.

UN EXEMPLAIRE DU PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ ENVOYÉ AU DIRECTEUR DE LA SECTION DES PLANS DE CHAUSSÉE D'ENTREPRENEUR. LE NON-RESPECT DES CONDITIONS CI-DESSUS ENTRAÎNERA DES RETARDS DANS LA DÉLIVRANCE DE VOTRE CERTIFICAT D'OCCUPATION.

Emplacement du ou des poteaux déplacés : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Signature (agent ou organisme) Titre Date

Nom de l'entrepreneur en électricité et n° de licence : \_\_\_\_\_